



COMPTE RENDU DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

1^{er} Conseil de Promotion des IS de Clermont-Ferrand le 15/12/2021 (9 h/ 12 H) Promo 2021/ 2022

Avant même que nous commencions le conseil de promotion, nous avons une nouvelle fois pu constater les lacunes de communication de l'ENFiP. En effet, nous étions convoqués au 5ème étage pour finalement constater que nous étions attendus en salle Paul Frémont au rez-de-chaussée de l'établissement de Clermont-Ferrand. Aucun mail correctif n'avait été adressé aux représentants des stagiaires.

Ce conseil s'est tenu de façon mixte (une partie en visio dans l'enceinte de Noisiel, quelques collègues en visio à leur domicile et une partie en présentiel à Clermont-Ferrand).

Avant lecture de notre déclaration liminaire, le directeur de la formation initiale de l'ENFiP, M. RAMIR, a souhaité fixer le cadre de notre réunion. Il a insisté sur le fait que nous n'avions pas à nous déplacer pour venir en présentiel à ce conseil de promotion... « chacun prend ses responsabilités » a-t-il conclu. Il est affligeant de s'entendre dire que nous ne devons pas venir en présentiel alors que nous étions seulement 14 dans une salle 3 fois plus grande que celles où nous sommes entassés à 35, 43 et 44 stagiaires en bloc fonctionnel GPE et SPL notamment.

Il a rappelé que l'ENFiP est très attentive à la santé de ses stagiaires et donc au respect des gestes barrières et des consignes sanitaires. Si elle constate des cas positifs, cela reste contenu. Il a insisté sur sa volonté de maintenir la formation le plus longtemps possible en présentiel. Le présentiel étant la meilleure condition pour appréhender au mieux la future prise de poste des stagiaires.

Dès le début de notre déclaration liminaire (que vous pouvez retrouver par ici - <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/dl-1er-conseil-de-promo-inspecteurs-stagiaires>) nous avons été interrompus et **menacés d'interruption de séance** si nous osions parler de ce qui se passe hors ENFiP. Effectivement, cela confirme que l'ENFiP est en dehors des réalités. Il s'agissait de notre premier conseil de promo, les représentants des stagiaires ne sont pas forcément coutumiers de l'exercice et cela n'est pas une manière respectueuse d'agir. Le ton dédaigneux avec lequel M. RAMIR allait continuer ses propos a bien été introduit.

Dans le but de remonter les problématiques que l'ensemble de la promotion nous a remontés, nous avons été contraints de réduire nos propos et cette façon de procéder nous a passablement agacés. C'est un énième rappel de la casse du dialogue social à la sauce DGFIP/ENFiP.

La CGT FINANCES PUBLIQUES dénonce une atteinte à la liberté d'expression syndicale et le manque de respect envers les représentants élus des stagiaires pendant ce conseil de promotion.

Suite aux interventions de toutes les OS, M. RAMIR a jugé nos propos véhéments et manquant de nuances. Ce qui traduirait selon lui d'une méconnaissance de notre part de l'organisation de l'ENFiP.

1) Environnement et conditions d'accueil des stagiaires :

Concernant le logement, la restauration, les pénuries d'eau, le manque de chauffage, les allergènes et consignes sanitaires dans les cantines accueillant les stagiaires, M. RAMIR a indiqué que nos propos sont sans doute vrais, mais qu'il n'était pas le bon interlocuteur. Il n'a aucune marge de manœuvre sur ces sujets.

Monsieur JOUFFRET, le directeur de l'ENFiP de Clermont Ferrand, s'est exprimé sur le sujet concernant les machines à café et les distributeurs automatiques de boisson /encas. Il a rappelé qu'il s'agit de lieux à risques puisque le masque est enlevé. Il assume la différence de traitement sur ce sujet entre les établissements de Noisiel et Clermont-Ferrand. Effectivement, quand il boit un café, il le sirote a-t-il dit. Eh bien malheureusement : « plus nous ! » s'est-on empressé de lui faire constater !

Pour les accès aux casiers, il rappelle que c'est aussi une zone à risque avec des brassages de groupes. Ils envisagent de réfléchir à en améliorer l'accès en déplaçant les casiers de manière plus éparse dans le hall.

2) Les cours (déroulé, contenu, calibrage) :

☛ **Les plannings** ne peuvent être affichés un mois à l'avance comme le demande la CGT FINANCES PUBLIQUES. Selon le directeur, ce serait utopique. Il faut « gérer les changements perpétuels et les absences. »

☛ **Le management** enseigné par l'ENFiP subit des plaintes récurrentes. L'ENFiP essaie d'adapter le contenu pédagogique de cette notion chaque année. Où que l'on se trouve dans le secteur privé ou public les sujets sont, selon eux, similaires. La notion d'accompagnement des cadres est reboutiquée à la sauce DGFIP. Toutefois, les notions sont les mêmes en fonction des secteurs. Pour donner de la chair à ce contenu il faut des mises en situation concrètes qui s'appuient sur de la science comportementale. Ces illustrations doivent être extraites de l'environnement DGFIP et l'ENFiP reconnaît ne pas le faire suffisamment. Ces clefs sont données aux formateurs par l'équipe pédagogique.

☛ **La comptabilité** est une matière aride. Pour découvrir cette matière qui n'est pas intuitive, cela suppose de s'exercer. L'ENFiP tient à remercier les stagiaires pour ces retours. C'est

une matière indispensable et la CGT FINANCES PUBLIQUES demande plus d'exercices d'application et de soutien en lien avec les chargés d'enseignement et rappelle que ce n'est pas aux autres stagiaires de pallier les insuffisances de la formation. Le problème reste l'enveloppe horaire.

Il est effectivement essentiel que les IS maîtrisent les notions de base de la comptabilité pour la suite de leur parcours professionnel.

☛ **La rédaction administrative et la recherche documentaire** sont, selon l'ENFiP, des matières fondamentales car nos métiers sont soumis à une volatilité des compétences. Ce que l'on sait n'est plus forcément utile par la suite... il faut faire de la veille d'information. Savoir chercher de la documentation et rédiger sur les bons canaux, c'est essentiel.

Il faut malheureusement faire des choix entre chaque matière.

Il y a beaucoup de fondamentaux à délivrer dans le cadre du socle.

☛ **Les cours de TVA** sont trop légers dans le cadre de notre formation initiale, c'est pourtant l'impôt phare de notre administration. L'ENFiP nous répond que ce sont des notions développées de manière adaptée dans le cadre des blocs fonctionnels et des spécialisations. Les élu·e·s de la CGT FINANCES PUBLIQUES n'hésiteront pas à remonter leurs dires au prochain conseil, s'il s'avère que ce n'est pas le cas.

☛ **Concernant la volumétrie des groupes en GPE et SPL**, l'ENFiP est consciente que ce n'est pas satisfaisant mais elle ne peut pas faire mieux!! Il y a un nombre restreint d'enseignants dans le domaine. Les moyens humains dans la matière sont limités et l'administration n'est pas calibrée. Le personnel n'est pas dimensionné sur les pics de recrutements et l'ENFiP doit donc faire face à l'afflux de nombreux stagiaires. Le directeur de l'établissement de Clermont-Ferrand admet qu'il n'a pas les moyens humains pour nous former correctement !!

La CGT FINANCES PUBLIQUES a demandé que le vendredi après-midi reste un période sans cours pour permettre aux collègues de rejoindre leur famille mais aussi de pouvoir pratiquer les activités ATSCAF ou tout simplement de souffler.

3) La gestion de la crise sanitaire due à la COVID-19 :

Il y a effectivement une différence de traitement des cas entre les établissements. La priorité de l'ENFiP est d'assurer la sécurité. Il s'agit de suivre l'avis des médecins de prévention. Ils sont censés se concerter entre eux mais effectivement, selon les régions, ce n'est pas équivalent.

➤ **À Clermont-Ferrand**, selon le directeur, il y a beaucoup de moments conviviaux s'apparentant à de « l'internat ». L'administration n'hésite donc pas à prendre des mesures distancielles car selon M. JOUFFRET : « ici c'est la fête ! »

Effectivement c'est un problème pour le suivi des cours, les stagiaires doivent lire les plaquettes en autonomie sans apport pédagogique humain.

Concernant l'aspect communication, c'est un art délicat en situation de crise. L'ENFiP estime informer les personnes concernées sans en faire étalage. Le virus est là mais ce n'est pas significatif. Une quinzaine de cas positifs à Clermont-Ferrand

vient d'être recensé. Le passeport vaccinal n'est pas connu par l'administration. Il faut s'adresser à la médecine de prévention et seulement à la médecine de prévention (respect du secret médical).

➤ **À Noisiel**, la directrice souligne que « les médecins de prévention n'ont pas le même avis, la vie diffère entre IDF et province. Le médecin de prévention prend en compte le contexte local (analyse de l'école, des locaux). Beaucoup de collègues sont infectés dans la sphère privée et non pas à l'école. La situation est donc très différente. Malheureusement nous avons des stagiaires non vaccinés et c'est à eux d'assumer les frais du dépistage. Et malheureusement, ils rechignent souvent à le faire et donc le résultat est souvent reçu trop tard. On essaie de suivre les protocoles au mieux ». Elle rappelle qu'il y a une responsabilité collective à avoir. La décision du distanciel est compliquée et n'est pas une décision que la DGFIP peut prendre. C'est un sujet qui touche à l'ensemble de la fonction publique. L'ENFiP raccroche les stagiaires isolés au cours de distanciel déjà existant mais au bout d'un moment les classes virtuelles sont surchargées.

La séance s'est levée à 12h30.

La CGT FINANCES PUBLIQUES rappelle son soutien à la grève des chargés d'enseignement. Il faut recruter et informer pour pallier les dysfonctionnements (développement forcé de l'enseignement bimodal, classes surchargées, communication tardive sur l'organisation des cours...) à l'ENFiP. Nous rappelons que l'ENFiP peut prévoir les promotions « importantes » qui ne suffisent tout de même pas à combler les départs. En 2022, 5 000 départs – 1355 suppressions d'emplois = 3645 fonctionnaires à recruter et former ! L'ENFiP peut en former 2500 et visiblement dans de mauvaises conditions.

La CGT FINANCES PUBLIQUES dénonce un conseil de promotion simplement consultatif, où aucune décision ni réponse n'est réellement apportée face aux inquiétudes légitimes des stagiaires. Les lacunes de cette quatrième année de « la scolarité renouvelée » démontre l'échec de cette réforme. La formation doit être plus longue, avec plus de temps de travail autonome par semaine. Les cours doivent être calibrés en fonction de la complexité (ou non) des matières et dispensés par des chargés d'enseignement suffisamment nombreux tout en respectant leurs conditions de travail.